

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 29 JANVIER 2018**

Présents : MMS SONREL VILLAUME GESQUIERE PYTHON DUJARDIN RIVET
ALLALA CITE DARGENT
MMES JAY-BEGIN OHNET CHERY-GAUDRON LEROY SENN AUBURTIN
BLOUET

Excusé(e)s et représenté(e)s :

Mme GEANT représentée par Mme JAY-BEGIN
Mme SAINT-DIZIER représentée par Mme CHERY-GAUDRON
Mr GREGOIRE représenté par Mr ALLALA
Mr GRUCKER représenté par Mr GESQUIERE
Mme GRUNFELDER représentée par Mme LEROY
Mr FAGOT représenté par Mr PYTHON
Mme ANCELIN représentée par Mme OHNET

1- Débat d'Orientation Budgétaire (Christophe Sonrel)

Ce débat n'est pas obligatoire dans une collectivité dont la population est inférieure à 3500 habitants. Néanmoins il est engagé depuis 2012 car il permet de faire un bilan et d'évoquer les années à venir. (Les éléments détaillés de ce débat sont consultables sur le site de la commune)

2- Demandes de subvention

• **Patrimoine (Luc Gesquière)**

Structures scolaires et périscolaires : Changement de la chaudière des écoles Louis Aragon et des huisseries des P'tits Loups : 17400 € + 6300 € : 23 700 € demande de subvention auprès de l'Etat à hauteur de 40 %

Services techniques : Création d'un hangar fermé de 300 m² à structures métalliques pour stocker le matériel et dégager la zone de loisirs avec le soutien d'un architecte pour 60 700 € au total.

Demande de subvention auprès de l'Etat à hauteur de 40 % et de l'enveloppe attribuée aux communes fragiles par le CD54 d'un montant de 25000 €.

Salle Jean Méline : Création de vestiaires hommes et femmes et sanitaires, électricité, isolation extérieure, et changement des huisseries. La plupart des travaux seront effectués en régie. 57000 € au total. Demande de DETR à hauteur de 40% et CD54 15 %

Église : Stabilisation de la croix et réfection partielle de la toiture pour un montant total de 14 000 €. Demande de subvention auprès de l'Etat à hauteur de 40%.

• **Urbanisme (Olivier Villaume)**

Aménagement et sécurisation de la rue Général Leclerc :

Objectif : réduire la vitesse quand les véhicules arrivent de l'extérieur. Le projet consiste en la création d'écluses pour une circulation sur une voie sur 2 zones et création de places de stationnement. Un plateau surélevé face au cimetière permettra de ralentir encore la vitesse à l'entrée du cœur de ville. Le projet a été validé par le CD54 et sera examiné par les pompiers et la gendarmerie avant une réunion publique avec les riverains.

Coût 44 295 €. Demande de subvention au titre des amendes de police

Les projets sont votés de manière individuelle et tous adoptés à l'unanimité.

3- Subvention aux clubs (Sylvie Chéry-Gaudron)

DAM' Gym

Des T-shirts ont été offerts par l'association aux 200 adhérents avec le logo de la commune, dans le cadre des 10 ans de la salle. 3000 € financés en partie par des sponsors.
Une subvention exceptionnelle de 500 € est adoptée à l'unanimité.

4- Personnel (Christophe Sonrel)

Changements de grade au 01/03/2018, 01/07/2018 et au 01/09/2018

Pour 8 agents

Heures supplémentaires attribuées pour des activités supplémentaires le week-end, qui sont justifiées, en fonction des besoins.

Renouvellement de la convention avec le centre de gestion pour la prévention santé au travail.

Pour une période de 3 ans.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité

5- Achat d'un bâtiment : « local scouts » (Christophe Sonrel)

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer les documents nécessaires pour l'acquisition du bâtiment des scouts rue Jean Moulin (Face à la crèche) d'une surface utile de 120m² pour un montant de 4000 €.

6- Urbanisme (Olivier Villaume)

Modification simplifiée du PLU.

Le Conseil municipal est appelé à valider la dernière phase de la modification simplifiée du PLU. (Zone A et Zone N concernées). Il s'agit d'une régularisation puisque la modification a déjà été présentée en conseil municipal. Aucune remarque n'a été formulée par les personnes publiques associées et par le public sur le registre mis à disposition pendant un mois en mairie, conformément à la procédure prévue. La modification est validée à l'unanimité.

7- Enfance et jeunesse (Brigitte Jay)

Trois séjours au chalet municipal à Bussang sont prévus pour 2018 :

- Pendant les vacances d'hiver sur 5 jours : du 5 au 8 mars 2018 pour les enfants du CE1 au CM2
- Pendant les vacances d'avril, sur 4 jours : entre le 23 et le 27 avril, à préciser, pour les enfants de 4 ans au CP inclus.
- Pendant l'été, sur 5 jours.

Les tarifs restent les mêmes soit :

MINIS SEJOURS ENFANCE ET JEUNESSE
Deux tarifs sont appliqués selon les ressources et la composition des familles

Tarif minimum séjours Bussang ou autres			
	Qté	Tarif	Prix du séjour
Nuitées	3	28,95 €	86,85 €
	4	28,95 €	115,80 €
Tarif maximum séjours Bussang ou autres			
	Qté	Tarif	Prix du séjour
Nuitées	3	34,20 €	102,60 €
	4	34,20 €	136,80 €
Supplément pour les extérieurs au regroupement scolaire et Blainville			
5,20 € Par jour	26,00 € par séjour de 5 jours		
	20.80 € par séjour de 4 jours		

Une majoration pour les extérieurs comme pour les autres temps d'accueil est appliquée (4 ou 5 fois la majoration journalière selon les séjours).

D'autre part, la déduction de la PSO pour les bénéficiaires de la CAF ne peut pas être appliquée aux personnes qui ne sont pas allocataires CAF. Cette distinction est déjà mise en place pour les tarifs périscolaires, elle doit être appliquée pour l'ensemble des tarifs : mercredis, petites vacances et été.

Ces propositions sont validées par l'ensemble des conseillers municipaux.

Le Maire
C. SONREL